CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

Séance du 10 avril 2019

Date de convocation : 5 avril 2019
Nombre de Conseillers en exercice : 19
Présents : 13 Procurations : 6 Votants : 19
L'an deux mille dix-neuf, le 10 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON
PRÉSENTS : Marc CANTON, Michel AURIGNAC, Martine BERT, Corinne BIRA, Marie-Françoise CAPELANI, Antoine CUYAUBERE, Marie-Joëlle DEBATY, Jean-Marc DOURAU, Georges GUILHAMET, Guy LABARRERE, Alexandre LARRUHAT, Patrick MOURA, Marie-Gabrielle MONSET
EXCUSÉES : Jean-Jacques CLAVERIE, Delphine CRASPAY, Sandrine LARBIOUZE, Michèle NAVARRO, Corinne PANATIER
PROCURATIONS : Jean-Jacques CLAVERIE à Marc CANTON, Delphine CRASPAY à Martine BERT, Sandrine LARBIOUZE à Jean-Marc DOURAU, Michel LAUVAUX à Guy LABARRERE, Michèle NAVARRO à Alexandre LARRUHAT, Corinne PANATIER à Patrick MOURA
Secrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI

DÉLIBERATION N°2019-17 : VOTE DU BUDGET ANNEXE CENTRE DE LOISIRS 2019

Le budget annexe Centre de loisirs ne comporte qu'une section de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

VOTE les propositions du budget primitif du budget annexe centre de loisirs de l'exercice 2019 :

Fonctionnement :

Recettes :	71 630.42 €
	619.58 € (excédent reporté)
	72 250.00 €
Dépenses :	72 250.00 €

VOTE		
	POUR	19
	CONTRE	
	ABSTENTIONS	

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus
Pour copie conforme,
Le Maire

MAIRIE d'ASSON 64800 (Pyrénées-Atlantiques)

Acte certifié exécutoire
- Par publication ou notification le 16/04/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 16/04/2019